



La fin de vie,  
et si on en parlait ?  
[www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr)  
☎ 0 811 82 03 00 | Service 0,06 €/min + prix d'appel



## Fin de vie, "les directives anticipées" dans mon DMP

Le DMP permet de préciser ses intentions dans le cadre des directives anticipées.

J'ouvre mon DMP, mon carnet de santé numérique, sur [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)

- ❑ pour créer son DMP ou s'informer : [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr),
- ❑ « DMP Info Service » au **0 810 331 133** (service 0,06 €/min + prix d'appel),
- ❑ Parlez-en à votre pharmacien,
- ❑ Demandez à un conseiller de votre CPAM en prenant RDV au **36 46** (service 0,06 €/min + prix d'appel).

L'appli DMP est téléchargeable sur [Google Play](#) ou [Apple Store](#).

Retrouvez  
l'Assurance Maladie  
en ligne avec votre  
compte ameli.fr



  
DMP :  
LE DOSSIER MÉDICAL QUI GARDE EN MÉMOIRE  
TOUTES VOS INFORMATIONS DE SANTÉ.



OUVREZ-LE VITE